

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique, de la
biodiversité et des négociations
internationales sur le climat et la nature

Arrêté du 21 janvier 2026

fixant la composition du jury pour les concours interne et externe pour le recrutement d'officiers de port (capitaines de port de 2ème classe) au titre de l'année 2026

La ministre de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2001-188 du 26 février 2001 relatif au statut particulier du corps des officiers de port ;

Vu le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté du 13 août 2024 fixant l'organisation, la nature et le programme des concours pour le recrutement des officiers de port ;

Vu l'arrêté du 18 décembre 2025 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture et fixant la date des épreuves écrites des concours interne et externe pour le recrutement d'officier de port (capitaines de port de 2e classe).

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrête :

Article 1^{er}

Le jury du concours d'officier de port interne et externe, au titre de l'année 2026, est composé comme suit :

Présidente :

Madame Pascale OFFRET, administratrice en chef de 1^{ère} classe des affaires maritimes

Membres :

Madame Anne RAMAUGE, capitaine de port 2^{ème} classe

Monsieur Rami TARABAY, capitaine de port 2^{ème} classe

Madame Fabienne TROMBERT, attachée d'administration hors classe

Article 2

En cas d'empêchement de la présidente, Madame Fabienne TROMBERT assurera la présidence du jury.

Article 3

Est adjoint au jury pour les épreuves écrites et orales de la langue anglaise obligatoire, la personne désignée ci-après :

Monsieur Thierry LEPROVOST, professeur en chef de 1^{ère} classe

Article 4

La directrice des ressources humaines du ministère de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 21 janvier 2026

La ministre de la transition écologique, de la biodiversité
et des négociations internationales sur le climat et la nature,

Pour la ministre et par délégation,

La cheffe du bureau des recrutements par concours

Nathalie LEYNAUD

2026.01.21 20:31:22